

## Dossier de presse

### Qualité Sud de France

*Assises Régionales du Tourisme  
1<sup>er</sup> février 2008*

**Comité Régional du Tourisme Languedoc-Roussillon**

Contact : Sophie Pellegrin-Ponsole

Service de presse & communication

Tél : 04.67.200.220 Fax : 04.67.644.748

[www.sunfrance.com/presse](http://www.sunfrance.com/presse)

[spp.crtlr@sunfrance.com](mailto:spp.crtlr@sunfrance.com)



## La *Qualité Sud de France* au cœur des Assises Régionales du Tourisme



La deuxième édition des Assises Régionales du Tourisme se déroulera dans le cadre du Salon du Tourisme à Montpellier, le 1<sup>er</sup> février 2008 au Parc des Expositions de Montpellier. La démarche Qualité Sud de France sera au cœur de ces rencontres qui réuniront plus de 300 professionnels et institutionnels concernés par cette initiative. Tout au long de cette journée, se succéderont, au cours de diverses tables rondes, présentations et débats sur les enjeux de la mise en place d'un dispositif d'une telle ampleur.

En ouverture de ces Assises, le **Comité Régional du Tourisme**, présidé par Georges Frêche et l'**Etat**, représenté par Cyrille Schott, signeront la **Convention Qualité Tourisme**.

Cette convention reconnaîtra au CRT la capacité à instruire les dossiers des professionnels afin de leur permettre d'obtenir leur labellisation, à la fois nationale (Qualité Tourisme) et régionale (Qualité Sud de France).

### Qualité Sud de France : un dispositif en faveur du tourisme régional

#### Les enjeux

Avec une concurrence nationale et internationale, le professionnalisme des destinations, la qualité d'accueil et la mise en valeur de l'identité locale deviennent des éléments essentiels de différenciation. Le Languedoc-Roussillon, bien que située sur un axe touristique majeur, et disposant de nombreux atouts touristiques, n'échappe pas à cette concurrence ni à l'évolution des attentes des clientèles. Le consommateur-touriste exige de plus en plus de bénéficier d'une assurance sur le contenu des prestations qu'il achète. Le client doit être placé désormais, au cœur de la réflexion afin de le satisfaire et le fidéliser.

Dans un contexte territorial très hétérogène, où coexistent des départements ayant des démarches locales de qualité affirmées, comme *Qualité Hérault* dans l'Hérault et *Pays Cathare* dans l'Aude, et des départements qui n'ont pas encore de démarches territoriales spécifiques, la mise en place d'une démarche régionale de qualité vise à harmoniser le territoire, à développer et à promouvoir la qualité de l'offre des établissements touristiques.

**La démarche Sud de France se veut fédératrice, volontaire et induire une progression.**

- Elle répond ainsi à la demande de professionnels en leur procurant une bonne visibilité dans une destination avec une image positive et sécurisée, ce qui leur aide à rester compétitifs. La démarche aide les établissements touristiques du Languedoc-Roussillon à progresser dans leurs investissements de tous les jours.
- Elle répond à l'attente des clients, car elle leur procure un accès direct à une offre de qualité et l'écoute des professionnels et institutionnels. Une promesse peut leur être faite, à condition de la satisfaire.

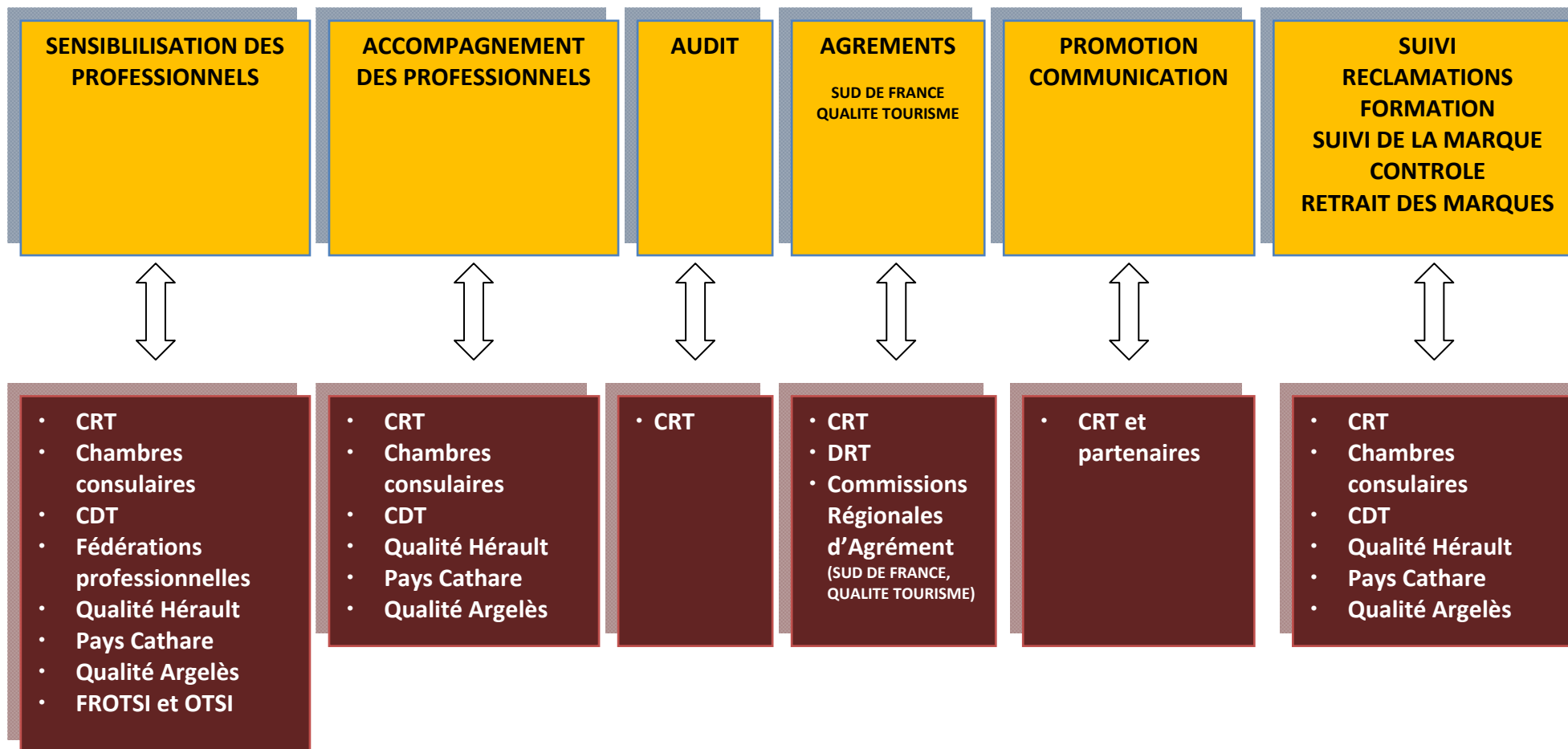
**Comment ?**

- En s'appuyant sur des démarches locales affirmées telles que *Qualité Hérault* et *Pays Cathare* ainsi que sur les engagements nationaux du Plan Qualité Tourisme, le Comité Régional du Tourisme, en étroite collaboration avec la Région Languedoc-Roussillon, met en œuvre dispositif régional de qualité. Ce dispositif vient en appui du Schéma Régional de Développement Touristique dans lequel la qualité remplit une fonction transversale.
- Le dispositif qualité régional est basé sur un audit externe et sur le traitement des satisfactions. Le professionnel n'aura qu'une seule démarche à faire pour obtenir les marques départementales, régionale et nationale.
- Il va s'appuyer sur de nombreux outils (auto-évaluateur, système de traitement des satisfactions, site Internet professionnel, partenaires et grand-public, dépliants etc.) afin d'aider les professionnels et les partenaires dans leur démarche.
- 12 filières touristiques concernées: hôtels, restaurants, hôtellerie de plein air, résidences de tourisme, villages de vacances, lieux de visite, centres de congrès, bars, chambres d'hôtes, meublés, sites culturels, activités de pleine nature, caveaux et lieux de vente de produits du terroir.

[www.qualité-sudfrance.com](http://www.qualité-sudfrance.com)

[qualité@sunfrance.com](mailto:qualité@sunfrance.com)

## Quelles étapes et quels partenaires ?



### La Région Languedoc-Roussillon

Partenaire principal pour la mise en place et l'animation de cette démarche, elle peut intervenir dans toutes les étapes